



PROCÈS-VERBAL  
COMITÉ EXÉCUTIF

Séance extraordinaire tenue le jeudi 14 juin 2012 à 9 h 45 au siège de la Communauté, au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal.

**Sont présents**

M. Gérald Tremblay, président, maire de la Ville de Montréal ;  
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;  
M. Sammy Forcillo, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Michel Gilbert, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;  
M. Luis Miranda, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Gilles Vaillancourt, maire de la Ville de Laval.

**N'ont pu assister**

M. Alan DeSousa, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;  
M. Jean-Marc Robitaille, maire de la Ville de Terrebonne.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M<sup>e</sup> Claude Séguin, assistent à la séance.

---

CE12-126

**RÈGLEMENT 162-21 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE**

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver le règlement 162-21 de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville modifiant le schéma d'aménagement révisé afin de permettre les équipements et réseaux d'utilité publique à même trois affectations agricoles et deux affectations urbaines ainsi qu'à modifier certaines dispositions relatives à la zone agricole, puisqu'il est conforme aux orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement compte tenu que l'implantation d'égouts et d'aqueducs hors périmètres d'urbanisation n'est pas envisagée comme une opportunité de poursuivre le développement urbain mais plutôt comme une solution ultime pour satisfaire des contraintes sanitaires et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

---



CE12-127

ORDRE DU JOUR AMENDÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 14 JUIN  
2012

Il est résolu d'approuver l'ordre du jour amendé de la séance du Conseil du 14 juin 2012 afin d'y ajouter le dossier concernant le règlement 162-21 de la MRC de Marguerite-D'Youville.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 55.

Les résolutions numéros CE12-126 et CE12-127 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Gérald Tremblay  
Président

---

Claude Séguin  
Secrétaire